

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023 faisant ressortir un total de 24 977 302 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 309 004 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 24 917 310 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi-liquidités représentent 21,12% de l'actif total au 30 juin 2023. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 juillet 2023
Le Commissaire aux Comptes :
Cabinet Masmoudi d'audit et conseils
Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	30/06/202 3	30/06/202 2	31/12/202 2
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées	3.1	11 390 410	13 195 973	13 899 484
Titres OPCVM	3.2	1 206 726	-	-
		12 597 136	13 195 973	13 899 484
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.3	7 106 170	4 920 196	3 197 472
Disponibilités	3.4	5 273 996	3 925 830	2 864 612
		12 380 166	8 846 026	6 062 084
TOTAL ACTIF		24 977 302	22 041 999	19 961 568
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	57 017	53 825	49 218
Autres créditeurs divers	3.6	2 975	2 193	2 161
TOTAL PASSIF		59 992	56 018	51 379
Capital	3.7	24 301 069	21 538 438	19 100 853
Sommes distribuables	3.8	616 241	447 543	809 336
Sommes distribuables des exercices antérieurs		219	108	95
Sommes distribuables de l'exercice en cours		616 022	447 435	809 241
ACTIF NET		24 917 310	21 985 981	19 910 189

TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	24 977 302	22 041 999	19 961 568
----------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2023 AU 30 JUIN 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/202 3 au 30/06/202 3	Du 01/04/202 2 au 30/06/202 2	Du 01/01/202 2 au 30/06/202 2	Du 01/01/202 2 au 31/12/202 2
Revenus du portefeuille-titres		188 392	390 587	188 279	398 797	755 718
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	188 392	390 587	188 279	398 797	755 718
Revenus des placements monétaires	4.2	174 751	251 801	81 939	137 783	373 422
Total des revenus des placements		363 143	642 388	270 218	536 580	1 129 140
Charges de gestion des placements	4.3	<57 018>	<105 179>	<53 825>	<104 500>	<217 980>
Revenu net des placements		306 125	537 209	216 393	432 080	911 160
Autres charges	4.4	<13 222>	<19 944>	<7 674>	<14 676>	<30 400>
Résultat d'exploitation		292 903	517 265	208 719	417 404	880 760
Régularisation du résultat d'exploitation		105 771	98 757	47 601	30 031	<71 519>
Sommes distribuables de la période		398 674	616 022	256 320	447 435	809 241
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		<105 771>	<98 757>	<47 601>	<30 031>	71 519
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		<83 856>	<67 023>	14 146	12 075	<32 140>
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		99 957	100 992	4 380	29 846	133 010

Résultat net de la période	309 004	551 234	227 245	459 325	981 630
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2023 AU 30 JUIN 2023
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>309 004</u>	<u>551 234</u>	<u>227 245</u>	<u>459 325</u>	<u>981 630</u>
Résultat d'exploitation	292 903	517 265	208 719	417 404	880 760
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<83 856>	<67 023>	14 146	12 075	<32 140>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	99 957	100 992	4 380	29 846	133 010
<u>Distributions de dividendes</u>	<809 138>	<809 138>	<845 550>	<845 550>	<845 550>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>6 391 265</u>	<u>5 265 025</u>	<u>3 677 312</u>	<u>274 532</u>	<u><2 323 565></u>
Souscriptions	27 869 474	37 081 280	26 291 056	30 620 332	59 092 298
Capital	26 470 234	35 270 527	25 457 953	29 584 250	57 262 545
Régularisation des sommes non distribuables	35 464	45 894	43 502	62 862	138 186
Régularisation des sommes distribuables	1 363 776	1 764 859	789 601	973 220	1 691 567
Rachats	<21 478 209>	<31 816 255>	<22 613 744>	<30 345 800>	<61 415 863>
Capital	<20 238 219>	<30 111 720>	<21 962 874>	<29 342 836>	<59 506 561>
Régularisation des sommes non distribuables	<27 479>	<38 454>	<38 235>	<59 784>	<146 212>
Régularisation des sommes distribuables	<1 212 511>	<1 666 081>	<612 545>	<943 180>	<1 763 090>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>5 891 131</u>	<u>5 007 121</u>	<u>3 059 007</u>	<u><111 693></u>	<u><2187485></u>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	19 026 179	19 910 189	18 926 974	22 097 674	22 097 674
En fin de la période	24 917 310	24 917 310	21 985 981	21 985 981	19 910 189
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	173 371	183 692	173 935	205 378	205 378
En fin de la période	233 304	233 304	207 711	207 711	183 692
<u>Valeur liquidative</u>	<u>106,802</u>	<u>106,802</u>	<u>105,849</u>	<u>105,849</u>	<u>108,389</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,35%</u>	<u>5,24%</u>	<u>4,24%</u>	<u>4,44%</u>	<u>4,56%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées respectivement par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2023 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions

livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	75 000	75 469	0,30%
TN0007780026	ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	338 420	364 584	1,46%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	321 680	322 375	1,29%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	2 000	39 920	42 138	0,17%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	72 000	72 552	0,29%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	100 000	102 058	0,41%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	500 000	530 903	2,13%
TN0001900844	BH 2009	5 000	76 500	78 116	0,31%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	25 000	165 501	167 160	0,67%
TN0001300607	BTE 2010 B	3 500	140 000	145 151	0,58%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	52 500	53 340	0,21%
TN0002601029	STB 2008/2	3 000	37 500	38 210	0,15%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	100 000	100 408	0,40%
TN0002102062	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 969	58 343	61 088	0,24%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	5 000	100 000	100 074	0,40%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	2 000	120 000	121 958	0,49%
TN99P72UERY	TLF 2023-1 TF	5 220	522 000	529 823	2,12%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	5 000	66 450	69 252	0,28%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	15 000	525 000	548 498	2,20%
TN0003900271	UIB 2011/1 TR B	4 000	180 000	187 679	0,75%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	460 000	475 515	1,90%
Total obligations de sociétés			4 050 814	4 186 351	16,76%

Emprunt national

TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 498 558	6,00%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	18	164	179	0,00%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 059 597	4,24%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	11 060	106 102	112 278	0,45%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	6 000	600 000	627 813	2,51%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	4 000	400 000	418 819	1,68%
Total emprunt national			3 506 266	3 717 244	14,88%

Bons du trésor assimilables

TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 224 193	4,90%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6.00%	966	940 252	973 448	3,90%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 289 174	5,16%
Total Bons du trésor assimilables			3 230 576	3 486 815	13,96%

Total obligations et valeurs assimilées

10 787 656 **11 390 410** **45,60%**

3.2 Titres OPCVM :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit

Titres OPCVM					
TN0002100998	TUNISIE SICAV	10 672	1 200 312	1 206 726	4,83%
Total OPCVM			1 200 312	1 206 726	4,83%

3.3 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts					
TNNBIWX5UXH4	AMEN BANK au 31 juillet 2023/40/9,50%	500 000	495 822	496 866	1,99%
TNY7D5XZL6H9	AMEN BANK au 03 juillet 2023/10/9%	1 000 000	998 005	999 601	4,00%
Total émetteur AMEN BANK		1 500 000	1 493 827	1 496 467	5,99%
TNQDS0UF1SW9	BANQUE DE TUNISIE au 17 juillet 2023/20/9%	1 500 000	1 494 030	1 495 224	5,99%
Total émetteur BANQUE DE TUNISIE		1 500 000	1 494 030	1 495 224	5,99%
TN1GCDMXXXW2	TSB au 08 août 2023/60/10%	1 000 000	986 885	991 694	3,97%
Total émetteur TSB		1 000 000	986 885	991 694	3,97%
TNHY08CFQW20	QNB au 5 juillet 2023/40/10,01%	500 000	495 600	499 560	2,00%
TN0BE0J4KJL3	QNB au 19 juillet 2023/50/10,01%	500 000	494 515	498 025	1,99%
TN5INDO3JF88	QNB au 10 juillet 2023/20/10%	500 000	497 790	499 006	2,00%
Total émetteur QNB		1 500 000	1 487 905	1 496 591	5,99%
Total Certificats de dépôts		5 500 000	5 462 647	5 479 976	21,94%
BTCT					
	BTCT 13 SEMAINES 15/08/2023, 8,40%	18 000	17 626	17 776	0,07%
Total BTCT		18 000	17 626	17 776	0,07%
Créances sur opérations de pensions livrées					
	Prise en pension de 779 titres BTA novembre 2023, 7%, BIAT au 07/08/2023-68J-9,010%	800 543	800 543	806 754	3,23%
	Prise en pension de 892 titres BTA avril 2028, 6,7%, BIAT au 13/07/2023-20J-9%	800 064	800 064	801 664	3,21%
Total créances sur opérations de pensions livrées		1 600 607	1 600 607	1 608 418	6,44%
Total Placements monétaires			7 080 880	7 106 170	28,45%

3.4 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Amen Bank Pasteur	3 636 443	3 422 217	1 616 351
Amen Bank Med V	1 513 192	368 110	1 164 869
ATB compte de placement	34	34	34
Liquidation émissions/rachats	113 086	119 807	76 176
Intérêts courus sur dépôt à vue	14 051	19 576	8 978
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<2 810>	<3 914>	<1 796>
	<u>5 273 996</u>	<u>3 925 830</u>	<u>2 864 612</u>

3.5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Frais de distribution à payer	42 763	40 369	36 914
Frais de gestion à payer	14 254	13 456	12 304
	<u>57 017</u>	<u>53 825</u>	<u>49 218</u>

3.6 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevances CMF à payer	2 030	1 870	1 694
TCL à payer	745	223	267
Contribution sociale de solidarité à payer	200	100	200
	<u>2 975</u>	<u>2 193</u>	<u>2 161</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2023

Montant	19 100 853
Nombre de titres	183 692
Nombre d'actionnaires	163

Souscriptions réalisées

Montant	35 270 527
Nombre de titres	339 195
Nombre d'actionnaires entrants	18

Rachats effectués

Montant	<30 111 720>
Nombre de titres	289 583
Nombre d'actionnaires sortants	16

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<67 023>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	100 992
Régularisations des sommes non distribuables	7 440

Capital au 30 juin 2023

Montant	24 301 069
Nombre de titres	233 304
Nombre d'actionnaires	165

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Résultat d'exploitation	517 265	417 404	880 760
Régularisation du résultat d'exploitation	98 757	30 031	<71 519>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	219	108	95

616 241

447 543

809 336

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Intérêts sur BTA	112 855	240 577	121 245	258 747	318 448
Intérêts sur obligations	75 537	150 010	67 034	140 050	437 270
	188 392	390 587	188 279	398 797	755 718

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Revenus de prise en pension	104 733	140 512	43 324	73 703	167 209
Intérêts sur certificats de dépôt	58 037	90 018	22 407	39 961	149 220
Intérêts sur dépôt à vue	11 415	20 542	15 673	23 326	55 393
Intérêts sur BTCT	566	729	535	793	1 600
	174 751	251 801	81 939	137 783	373 422

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Rémunérations du distributeur	42 763	78 884	40 367	78 375	163 485
Rémunérations du gestionnaire	14 255	26 295	13 458	26 125	54 495
	57 018	105 179	53 825	104 500	217 980

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Redevances CMF	5 701	10 517	5 382	10 449	21 797
Autres retenues	6 115	7 289	1 580	2 763	5 398
TCL	1 056	1 738	662	1 364	3 005
Contribution sociale de solidarité	350	400	50	100	200
	13 222	19 944	7 674	14 676	30 400

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT .En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.